sur les banques ainsi que d'autres questions qui présentent un intérêt primordial pour le Parlement.

Cela dit, je voudrais commencer par vous lire un poème écrit par Earle Birney il y a quelques années et intitulé «Canada, a Case History». Voici:

This is the case of a high-school land, deadset in adolescence. loud treble laughs and sudden fists, bright cheeks, the gangling presence. This boy is wonderful at sports and physically quite healthy; he's taken to church on Sunday still and keeps his prurience stealthy; He doesn't like books except about bears, collects new coins and model planes and never refuses a dare. His Uncle spoils him with candy, of course, yet shouts him down when he talks at table. You will note he's got some of his French mother's looks, though he's not so witty and no more stable. He's really much more like his father and vet if you say so he'll pull a great face. He wants to be different from everyone else and daydreams of winning the global race. Parents unmarried and living abroad, relatives keen to bag the estate, schizophrenia not excluded. will he learn to grow up before it's too late?

Nous devons nous demander si nous grandirons nous aussi avant qu'il ne soit trop tard. Monsieur l'Orateur, nous espérons que le Canada grandira avant qu'il ne soit trop tard et nous croyons qu'il est temps que le pays devienne adulte. Sincèrement, nous n'avons pas besoin ni d'oies sauvages ni d'oies blanches pour nous le dire.

Des voix: Bravo!

M. Kristiansen: Nous avions trouvé cela tout seuls. Je souhaite seulement que d'autres députés, surtout du parti à ma droite, reconnaissent que la question présente un certain caractère d'urgence, car sincèrement, j'en ai assez de ces empêcheurs de danser en rond qui refusent de reconnaître les limites du processus politique ou du processus de négociation. Notre parti n'est pas au pouvoir—je souhaiterais qu'il le soit—et s'il gouvernait, nous présenterions, j'en suis sûr, des mesures nettement différentes de ce que propose le gouvernement actuel.

Des voix: Bravo!

M. Kristiansen: Nous ne formons pas le gouvernement, c'est pourquoi nous n'abordons pas cette question de la même façon et c'est aussi pourquoi les propositions que nous avons faites ne sont pas ce que nous considérerons comme l'idéal. Nous jouerons cependant notre rôle et, si le gouvernement fait preuve de bonne foi au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous avons l'intention de le jouer de façon constructive pour faire en sorte que notre pays continue à grandir et commencer le travail nécessaire à notre croissance et à notre prospérité.

J'ai peut-être une vision quelque peu pessimiste, mais j'ai ma propre définition du processus démocratique. Pour moi, c'est un processus qui permet d'éviter le pire. Ce faisant, on espère aussi pouvoir réaliser à l'occasion quelque chose de valable. C'est peut-être une vision limitée, mais dans le con-

La constitution

texte actuel de notre rôle de troisième parti, c'est peut-être le mieux que nous puissions faire actuellement au Parlement.

Quelle est cette résolution que nous étudions et pour quels motifs l'a-t-on présentée? Le ministre de la Justice (M. Chrétien), dans un discours prononcé au Canadian Club de Toronto hier, a dit que le gouvernement agissait ainsi pour trois raisons. Il a déclaré que la deuxième raison qui l'amenait à agir maintenant était de donner un élan suffisant pour provoquer quelques changements. Je me suis retrouvé assez souvent autour de tables de négociation, je pense, pour savoir que lorsque des questions d'intérêt vital sont en jeu, les gens agissent rarement s'ils n'ont pas le revolver sur la tempe. Je ne trouve pas cela choquant. D'autres peuvent penser autrement, mais c'est ainsi que les choses se font tous les jours dans le monde des affaires et bien sûr dans le monde des relations de travail. Je ne trouve pas cela le moindrement intimidant. A tort ou à raison, le gouvernement considère ou prétend qu'il est nécessaire de montrer un peu les dents et de dire à quelquesunes des provinces que si elles ne se montrent pas un peu plus accommodantes-et j'espère que le gouvernement fédéral est prêt à le faire aussi-la question sera tranchée unilatéralement. Il est dans notre intérêt en tant que peuple et en tant que parti et dans l'intérêt des collègues hommes et femmes qui siègent à ma droite en tant que parti, de saisir l'invitation qui nous est offerte de participer à la discussion de façon réaliste. Nous ne devrions pas la rater. Rester là à se faire du mauvais sang, comme les gens à ma droite l'ont fait sur d'autres questions, à se ronger les poings et à s'apitoyer sur leur sort, ce n'est pas être réaliste. Ils se lamentent «Pourquoi ne pas nous avoir laissé faire toutes ces choses mirobolantes?» Il est absolument incroyable qu'un gouvernement qui a été le premier dans l'histoire à assermenter et à utiliser un cabinet de Kamikazes adopte ce genre d'attitude. La chance ne leur a pas été refusée, ils se la sont refusée à eux-mêmes. La première fois depuis ma naissance qu'ils ont eu un premier ministre, ils l'ont en fait assassiné. Cette fois-ci, ils n'ont pas eu à le faire, il s'est suicidé. Il faut que cela cesse.

• (2130)

J'aimerais parler d'un changement important qu'à notre avis le gouvernement devra apporter pour nous permettre d'entreprendre une étude sérieuse des nombreuses autres propositions importantes dont nous sommes saisis. Mon chef a dit que nous appuyions en principe la plupart des articles, sinon tous, que renferme cette résolution. Le rapatriement est nécessaire, nous sommes d'accord et nous reconnaissons qu'historiquement et de nos jours une charte des droits est utile. Son libellé ne nous convient pas en tous points et nous envisageons différemment les conséquences qu'il pourrait avoir. Nous acceptons en principe que les droits linguistiques figurent dans la constitution. Mais l'interprétation de ces droits nous cause une certaine inquiétude. Nous espérons que le gouvernement voudra bien aborder ce sujet avec d'autres pour en discuter de bonne foi dans les semaines à venir.

Je pense que nous sommes tous d'accord à la Chambre avec le principe de la péréquation. Nous comprenons certes qu'une certaine formule d'amendement est nécessaire. Même si nous redoutons certaines conséquences que pourraient avoir les mesures précises qui figurent dans la résolution, nous espérons que le gouvernement se montrera ouvert et réceptif à certaines